AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP - 1-8-73 562778

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION RHONE - ALPES
(AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)

55 Rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 3
Tél. 60-95-87 (Postes 426 et 427)

ABONNEMENT ANNUEL : 30 F
C. C. P. LYON 9431-17
Régisseur Avances et Recettes D. D. A.
55, Rue Mazenod — 69 - LYON - 3e.

Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région

Bulletin N° 155 d'Août 1973 1er Août 1973

VIGNE

MILDIOU - BLACK-ROT - Le traitement de fin de saison, à appliquer sans tarder, aura le double rôle d'assurer l'aoûtement des bois et d'enrayer les maladies que les fortes pluies de la 2ème quizaine de juillet auront pu réveiller.

BOTRYTIS - Dans les vignes sujettes à cette maladie lors des années humides, on choisira pour lutter contre le mildiou et le black-rot un produit également efficace contre la pourriture grise (captane, dichlofluanide ou folpel).

OIDIUM - Maintenir la protection sur cépages sensibles.

EUDEMIS - La région peut actuellement se subdiviser en 3 grandes zones:

1) début du 3ème vol imminent: Ardèche et Drôme jusqu'à 250m. d'altitude - prévoir un traitement autour du 10 août (jusqu'au 15 avec les produits à action en profondeur).

2) second vol encore actif: Ardèche et Drôme au dessus de 400m.; Loire au sud de Lyon, Rhône, Isère, Ain et Savoie au dessus de 300m., Hte Savoie en entier - effectuer dès réception un traitement à l'aide d'un produit à action en profondeur.

3) intervalle entre le 2ème et le 3ème vol: toute la zone intermédiaire - pas de traitement à prévoir pour l'instant.

ARBRES FRUITIERS

TAVELURE sur pommes et poires - Surveiller les vergers et intervenir sans tarder partout où la maladie est présente, avant l'apparition des taches issues des contaminations du 20 au 25 juillet.

TORDEUSE ORIENTALE du pêcher (sur pêches, puis poires) - Avec le retour de températures normales, l'activité de la 3ème génération va se déclencher ou reprendre, de sorte qu'un traitement sera partout nécessaire entre le 6 et le 9 août. On devra toutefois respecter strictement les délais d'utilisation des pesticides.

CARPOCAPSE (poires, pommes, noix) - Qu'il s'agisse de lutter contre la fin de la 1ère génération, prolongée par le refroidissement de la 2ème quinzaine de juillet ou contre le début de la 2ème génération qui tend à s'étendre avec le réchauffement, un traitement devra être appliqué aux dates suivantes:

- entre le 2 et le 5 août: régions 1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 10, 22, 27, 45, 46, 48, 49, 64, 65, 66, 67, 70, 86, 90, 106, 109, 112, 117, 120, 124, 127, 128, 131, 132, 133, 134, 142, 147, 149, 150 et 152.
- entre le 7 et le 10 août: régions 9, 12, 21, 23, 24, 26, 28, 30, 32, 41, 52, 61, 62, 63, 68, 72, 81, 82, 83, 85, 87, 101, 102, 103, 107, 108, 110, 111, 113, 115, 118, 119, 121, 122, 123, 125, 129, 130, 141, 143 et 145.

Dans les autres régions où l'activité, entre les deux générations, est pratiquement nulle, attendre un avis ultérieur.

Respecter strictement les délais d'utilisation des pesticides.

CULTURES DIVERSES

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE - Ne maintenir la protection que dans les parcelles à récolter après le 10 août.

MILDIOU DE LA TOMATE - La 2ème quinzaine de juillet ayant été très favorable au réveil de la maladie, reprendre et généraliser la protection.

INFORMATIONS MARAICHERES (rappel)

ALTERNARIA DE LA CAROTTE et SEPTORIOSE DU CELERI: Se reporter au bulletin du 6 juillet.

CECIDOMYIE DU CHOU-FLEUR et MOUCHE DE L'EPINARD: Se reporter au bulletin du 6 juin.

TEIGNE DU POIREAU : Consulter le bulletin du 18 juin.

CLIMATOLOGIE

LES ORAGES et FORTES PLUIES DE JUILLET 1973 - Après un début de mois très chaud marqué seulement par quelques orages locaux le 5 (43mm0 à Monsols -69) et le 8 (49mm2 à La Gde Chartreuse et 75mm5 à Chambéry), la situation se détériore fortement à partir du 14 et l'on assiste alors à une série d'orages violents et de pluies diluviennes jusqu'au 25 avec une courte pause du 17 au 19 et localement le 22. Toutes les régions de la Circonscription ont été touchées à tour de rôle.

On a relevé:
- le 14: 40mm8 à Beaupont (01)
- le 15: 42mm8 aux Marches (73); 47mm6 à Thônes (74); 51mm2 à Lumbin (38)
- le 16: 45mm5 à Novalaise (73); 48mm0 à Die; 48mm5 à Bourg les Valence; 50mm8 à Boëge (74); 52mm9 à La Gde Chartreuse; 56mm3 à Rochechinard (26); 61mm7 à Cusy (74); 65mm5 à Montsapey (73).
- le 21: 50mm2 à Montluel (01); 50mm3 à St Quentin s/Isère (38); 51mm1 à Livron (26); 52mm4 à St Sorlin en Valloire (26); 53mm0 à Rochechinard (26); 54mm3 à Romans (26) 55mm4 à Fontanil (38); 57mm1 à Loriol (26); 60mm6 à Lumbin (38); 61mm6 au Monestier de Clermont (38); 64mm4 à St Marcel les Annonay (07); 64mm9 à la Gde Chartreuse; 71mm5 à Chomérac (07)
- le 24: 58mm5 à Chalmazel (42); 59mm6 à Ste Foy en Tarentaise (73); 65mm5 à St Germain Laval (42)
- le 25: 65mm6 à La Gde Chartreuse

Des dégâts très importants ont été causés le 21 par la grêle sur le nord de l'Ardèche et de la Drôme (de Peaugres à St Sorlin en Valloire en particulier) et localement par le ravinement à diverses dates.

L'Ingénieur d'Agronomie chargé des Avertissements agricoles
P.LATARD

Le Technicien chargé des questions maraîchères
G.FERAND

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la Circonscription
A.PITHIOUD

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes
Directeur-gérant: L.BOUYX